

# Audit de la durabilité des projets de coopération bilatérale au développement

Direction du développement et de la coopération

## L'essentiel en bref

---

La Confédération consacre jusqu'à 1 milliard de francs par an à la coopération bilatérale au développement. Au Népal et au Bangladesh notamment, deux pays phares de l'aide suisse au développement, la Direction du développement et de la coopération (DDC) soutient depuis plusieurs décennies de nombreux projets dans divers secteurs, pour un montant de quelque 30 millions de francs par an et par pays.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a effectué un audit sur la « durabilité des projets de coopération bilatérale au développement », aussi sur place au Népal et au Bangladesh. La question centrale était de savoir si, et si oui, quels effets durables des projets peuvent être identifiés des années après leur achèvement. Dans ce cadre, cinq projets achevés ont été sélectionnés. Les moyens engagés pour ces projets s'élèvent à environ 87 millions de francs.

Les résultats de l'évaluation de la durabilité montrent que le besoin d'aide est encore important en 2019. Malgré les difficultés rencontrées tels que les catastrophes naturelles ou les conflits armés, tous les projets ont pu être mis en œuvre selon le calendrier prévu et déploient encore les effets souhaités des années après leur clôture.

### **Les effets durables des projets terminés de la DDC sont globalement satisfaisants**

Pour tous les projets examinés, les principaux objectifs de développement ont pu être atteints. En 2019, soit en moyenne environ cinq ans après leur achèvement, il existe encore des activités essentielles qui peuvent être identifiées comme contributions à la résolution des problèmes visés. Aucune des interventions ne présente de pertes d'efficacité substantielles. Toutefois, des différences sont à constater selon les projets.

Dans certains projets, les moyens ou le financement ne sont plus assurés dans la même mesure. La poursuite de ces projets sur le long terme n'est donc pas forcément garantie. En revanche, d'autres projets, comme le développement de chaînes de valorisation selon les principes du marché dans l'agriculture, sont largement indépendants du soutien de l'État. Ainsi, il appartient aux groupes cibles de générer des revenus et de la prospérité pour eux-mêmes et leurs familles. L'un des principaux risques qui en découle est l'impact environnemental croissant dû à l'exploitation accrue des ressources. Sont concernés en premier lieu les projets dans les domaines de l'agriculture et de l'eau.

Sur la base des résultats des projets, le CDF arrive aux conclusions et propositions d'optimisation suivantes pour mieux assurer leur efficacité à long terme.

### **Identifier les facteurs d'influence critiques et les interdépendances en tant que risques**

Une fois un projet de coopération au développement terminé, la DDC ne peut plus influencer sur la suite, ou seulement de manière limitée. De même, les changements brusques des conditions-cadres politiques, économiques et sociétales des pays soutenus sont impossibles à prévoir.

Le CDF est d'avis qu'il faudrait identifier systématiquement les facteurs d'influence importants, qu'ils soient favorables ou défavorables, de même que les interdépendances critiques, au cours de la dernière phase ou à la fin d'un projet. Ces aspects pourraient être discutés avec les (futurs) responsables et les groupes cibles du projet. Une telle « analyse des risques sur la durabilité » permettrait, d'une part, de sensibiliser les principales parties prenantes du projet et, d'autre part, d'indiquer, le cas échéant, des stratégies possibles pour éviter et/ou réduire les risques.

### **Retrait partiel de la DDC avant la fin des projets comme « test de résistance » pour leur poursuite**

Dans le projet visant à promouvoir la situation hygiénique et sanitaire des ménages dans les zones rurales du Bangladesh, la DDC a opéré un retrait partiel de son soutien auprès de certains groupes cibles avant la fin du projet. Il a alors été convenu que la DDC apporterait à nouveau son soutien en cas de besoin. Ainsi, elle peut procéder à un état des lieux, expérimenter comment le projet pourrait évoluer sans son soutien et identifier les problèmes qui pourraient surgir.

Pour le CDF, cette approche présente un grand potentiel d'application.

### **Interventions combinées d'aide humanitaire et de coopération au développement**

En 2015, des tremblements de terre dévastateurs au Népal ont détruit en partie ou entièrement plus d'un demi-million d'habitations. En même temps, un projet de formation professionnelle de la DDC, axé sur les métiers manuels, touchait à son terme. À la suite des tremblements de terre, la Suisse a elle aussi été sollicitée dans le cadre de l'aide en cas de catastrophe. Le projet de formation professionnelle de la DDC a ensuite été immédiatement poursuivi sous la forme d'une deuxième phase. Avec des moyens complémentaires de l'aide humanitaire, le projet a été prolongé une fois encore afin d'assurer le soutien le plus rapide et le plus large possible à la reconstruction des maisons détruites dans les régions concernées du Népal.

Cet exemple illustre le soutien rapide et efficace apporté lorsque la détresse des populations concernées est la plus grande. Compte tenu de la multiplication des catastrophes naturelles et des conflits armés dans le monde, le CDF salue le fait que la DDC évalue et mette en œuvre les possibilités d'interventions combinées dans des cas concrets.

**Texte original en allemand**